

Déconfinement. La rentrée se fera lundi 18 mai sur le RPI

Les écoles de France sont invitées à rouvrir leurs portes dès le 11 mai, date du déconfinement. Sur le RPI Passais -Saint-Fraimbault - Saint-Mars-d'Égrenne, les écoliers reprendront lundi 18 mai.

Après de nombreuses réunions de concertation entre le personnel enseignant et les élus des trois communes du RPI, il a été décidé que les écoles attendraient le 18 mai pour accueillir les élèves. Le long recueil de préconisations de l'Education nationale en est une des causes principales.

Chaque élu s'est attaché à mettre en oeuvre dans sa commune les mesures de sécurité nécessaires à un bon accueil des élèves.

S'adapter aux locaux

Après avoir mesuré en large et en travers les salles de classe, les sites ont déterminé leur capacité d'accueil.

À Passais. Sur le site des maternelles, 10 élèves de CP pourront être accueillis dans le respect des normes de distanciation sociale. Idem pour les CM1-CM2 dans les classes du collège. Afin de pouvoir accueillir le maximum d'enfants, une première partie des effectifs sera accueillie les lundis et mardis et un second groupe les jeudis et vendredis.

A Saint-Fraimbault. Les travaux de rénovation fraîchement achevés ont facilité la mise en place de ce nouvel accueil. Deux classes supplémentaires et un mobilier neuf individuel a permis de mettre en place un accueil pour une dizaine d'enfants de Grande section. « **Nous commencerons la première semaine avec un petit effectif de 5/6 élèves afin de vérifier que le protocole sanitaire est satisfaisant** », explique le maire, Eric Leroux. Par la suite les effectifs pourront monter jusqu'à 12 enfants qui seront accueillis en totalité du lundi au vendredi. « **Les parents hésitants sont invités à venir voir comment la vie scolaire s'organise en respectant bien sur les normes de sécurité sanitaire** », rassure Eric Leroux. Une infirmière scolaire passera sur site pour former le personnel encadrant aux mesures d'hygiène sanitaire.

A Saint-Mars-d'Égrenne. « **C'est compliqué** » avoue le maire, Daniel Boulent. Les effectifs des classes ont là aussi été réduits de moitié. 10/12 enfants maximum pourront être accueillis en CE1-CE2 en deux groupes comme à Passais : un premier groupe les lundis et mardis et un second les jeudis et vendredis. Un sens de circulation sera mis en place à l'entrée de l'école afin que les personnes entrant ne croisent pas celles qui repartent. « **Les aménagements et le matériel sont prêts. La sécurité des enfants et du personnel est assurée** », explique Daniel Boulent.

Pas de rentrée pour les maternelles

D'un commun accord, les élèves de petite et moyenne section ne feront pas leur rentrée le 18 mai prochain. Tout d'abord parce qu'il semble très difficile de maintenir une distanciation sociale chez ces jeunes enfants et par manque de place également sur certains des sites. Seuls les élèves de grande section pourront regagner leur classe.

Garderies et cantines

Les garderies sont maintenues sur chacun des sites. À Saint-Mars-d'Égrenne, elle sera transposée dans la salle de motricité. Le local habituellement utilisé étant trop exigü. À Passais, une garderie sera organisée sur le site des maternelles et sur le site du collège de 8 h à 9 h et de 16 h 30 à 18 h. Saint-Fraimbault maintient sa cantine scolaire en respectant les normes de distanciation. À Saint-Mars-d'Égrenne, 3 services seront organisés afin de

réduire les groupes. Sur Passais, la question est un peu plus complexe. Les élèves de maternelles et CM profitaient des repas préparés par le collège. Celui-ci a fait savoir qu'aucune restauration ne serait proposée jusqu'au 28 mai. Les familles sont donc invitées à préparer un panier-repas à leur enfant. Le déjeuner des CP sera pris à la salle du Parc. La question n'est pas totalement résolue pour les élèves de CM sur le site du collège.

Parcours du combattant

Une rentrée qui relève parfois du parcours du combattant pour certaines écoles. Une équipe enseignante qui tente de faire au mieux avec le peu de temps qu'on lui a laissé pour s'organiser tout en assurant la sécurité des enfants et la leur. Pour rappel, le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 10 ans mais il l'est pour le personnel enseignant. « **Pendant le confinement, les rapports parents/enfants ont été bousculés** », explique Eric Leroux. Tantôt parent, tantôt enseignant, les familles souhaitent que chacun retrouve son rôle dans les meilleures conditions.



Le site de Passais ouvrira ses portes lundi 18 mai.